



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 mai 2016

Communiqué de presse

Interception de stupéfiants en mer par la frégate de surveillance *Ventôse* des forces armées aux Antilles

Dans la soirée du 23 mai 2016, la frégate de surveillance *Ventôse* de la Marine nationale aux Antilles, alors déployée en mer dans le cadre de sa préparation opérationnelle, a été détournée de son entraînement pour intercepter un go fast suspecté de trafic de stupéfiants à une cinquantaine de milles nautiques à l'ouest de la Dominique.

L'opération a été mise en place suite à une détection de l'embarcation par un aéronef de patrouille maritime DASH-8 opérant sous le contrôle de l'agence interministérielle de lutte contre le narcotrafic aux Etats-Unis – la Joint Inter Agency Task Force – South (JIATF-S), déployé dans la Caraïbe pour participer aux opérations internationales de lutte contre les trafics de stupéfiants, qui a transmis l'information au centre opérationnel des forces armées aux Antilles.

Pris en chasse par la frégate de surveillance *Ventôse* et son hélicoptère Panther, le go fast a rejeté à la mer deux ballots de drogue avant de prendre la fuite. L'intervention immédiate de l'hélicoptère de la Marine nationale a permis la récupération de ces **deux ballots de drogue** dont le contenu est **estimé à près de cinquante kilogrammes de cocaïne** et **une dizaine de kilogrammes de marijuana**. La drogue a été remise à l'antenne Caraïbe de l'OCRIS pour destruction.

Cette opération illustre la réactivité des unités de la Marine nationale et leur capacité à se reconfigurer rapidement.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles, le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France par le contre-amiral Olivier Coupry, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles, opèrent régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer.

Cette opération porte le bilan de cette année 2016 à près de 3,4 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe de l'ensemble des services français dans la zone maritime Antilles.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat
sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/